

# BOUILLÉ SAINT-PAUL

*Vous découvrirez au cours de ce circuit :*

- les vignes et la viticulture ;
- les vestiges du château :

**daté du XII<sup>ème</sup> siècle, il subsiste les douves, la triple enceinte et le pont levis. Des spectacles y sont régulièrement organisés ;**

- les aménagements paysagers ;
- le village et la croix de Fronteau ;
  - un lavoir ;
- le bois de Neaubrilleau ;
- une cabane de vignes ;
- l'arboretum.

*Bonne randonnée...*

*... et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :*

- évitez de cueillir les fleurs et les plantes ;
- ne laissez aucun déchet derrière vous ;
  - respectez les lieux habités ;
  - restez sur les sentiers ;
  - maintenez les chiens en laisse.

## Code du Balisage



Continuez



Changez de direction



Mauvaise direction



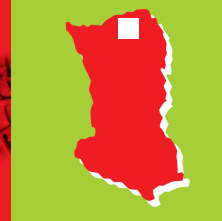
- © Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Deux-Sèvres  
[deux-sevres.ffrandonnee.fr](http://deux-sevres.ffrandonnee.fr)
- Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres  
[www.tourisme-deux-sevres.com](http://www.tourisme-deux-sevres.com)  
Tél. 05 49 77 87 79

*Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".*

*Tél. 05 49 06 77 65*

Impression: 14/07/09 certifiée imprim'green - N°05-49-29-03-88

# BOUILLÉ SAINT-PAUL



## Terre de vignobles

*Une centaine d'hectares sont consacrés à la vigne et ses vins bénéficient du classement en AOC. Les vignes s'étendent aussi sur les communes voisines de Bouillé Loretz, Cersay et St Pierre à Champ.*

Accès : 13 km à l'ouest de Thouars  
10 km à l'est d'Argenton les Vallées

Départ : place de la Mairie

Distance : 10 km

Durée : 2 h 30

Balisage : jaune

**Rando** pédestre  
en Deux-Sèvres